

AURODIL^{NG}

INSECTICIDE POUR LE TRAITEMENT
DES LOCAUX D'ÉLEVAGE EN VIDE SANITAIRE

USAGE PROFESSIONNEL

Présentation

AURODIL^{NG} est une solution insecticide émulsionnable à diluer dans l'eau, destinée à traiter l'intérieur des bâtiments d'élevage contre les insectes nuisibles. Grâce à sa composition, le produit combine une action radicale qui débusque les insectes et acariens et un effet choc qui les élimine à son contact.

Espèces ciblées : ténébrions, mouches, poux rouges, araignées, puces, cafards, cucujides.

Points forts

- Action débusquante.
- Effet choc et rémanent (persistance d'action de 8 semaines).
- Traitement des bâtiments sans animaux.

Mode et doses d'emploi

AURODIL^{NG} est destiné au traitement des bâtiments d'élevage par pulvérisation (en traitement de surface) ou par nébulisation (en traitement de volume). Bien agiter le flacon avant emploi.

En traitement de surface par pulvérisation (action rémanente) :
Traitement d'entretien : diluer 50 mL de produit dans 5 L d'eau pour une surface de 100 m².

Traitement choc : diluer 100 mL de produit dans 5 L d'eau pour une surface de 100 m².

Pulvériser 1 L du mélange obtenu par 100 mètres linéaires ou 20 m² de surface à traiter.

Évacuer les animaux avant de pulvériser.

Aérer pendant toute la durée du traitement et ventiler à fond (30 min à 2 h selon le niveau de ventilation) avant de réoccuper les locaux.

Persistance d'action de 8 semaines.

En traitement de volume par nébulisation (à chaud ou à froid) :

Traitement d'entretien : diluer 50 mL de produit dans 5 L d'eau pour un volume de 5000 m³.

Traitement choc : diluer 100 mL de produit dans 5 L d'eau pour un volume de 5000 m³.

Nébuliser 1 L du mélange obtenu par 1000 m³ de volume à traiter.

Évacuer les animaux avant de nébuliser.

Maintenir le bâtiment fermé 4 à 6 h.

Bien aérer avant de réintroduire les animaux.

Pour une utilisation en laboratoire de transformation, bâcher hermétiquement toutes les installations.

Après le traitement, rincer toutes les surfaces entrant en contact avec les denrées alimentaires.

Retraiter en cas de nouvelle infestation.



Référence et conditionnement

Réf. I3324A : Flacon de 500 ml - Carton de 4 unités

Composition

Perméthrine (N°CAS 52645-53-1) : 250 g/L

D-tétraméthrine (N°CAS 1166-46-7) : 9 g/L

Butoxyde de pipéronyle (N°CAS 51-03-6) : 150 g/L

Stockage et élimination

Conserver à une température supérieure à 5°C. Ne pas réutiliser l'emballage. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. L'emballage et le produit doivent être éliminés en tant que déchets dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.

Précautions particulières

TP18 - Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Pour les instructions de premiers secours, contacter le centre anti-poison le plus proche. La fiche de données de sécurité est disponible gratuitement sur simple demande à l'adresse suivante : fds@lodi.fr.

Éloignez les chats des surfaces traitées. Ce produit biocide contient une substance pyréthroïde qui peut provoquer des effets indésirables graves chez les chats. Si les animaux sont exposés, consulter un vétérinaire.

Pulvérisation (traitement de surface) : le port de gants et d'un demi-masque filtrant approprié pour la protection contre les brouillards de pulvérisation est recommandé.

Se laver les mains après utilisation. Nébulisation (traitement de volume) : le port d'une combinaison intégrale jetable, d'un masque panoramique, de gants et de bottes est obligatoire. Se laver les mains après utilisation.

DANGER - H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. **H317** Peut provoquer une allergie cutanée. **H319** Provoque une sévère irritation des yeux. **H410** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. **EUH066** L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

